

Trier ses déchets du quotidien, c'est désormais possible !

#077 - Mardi 10 décembre 2024



Trier, c'est facile. Alors, pourquoi s'en priver ? Après l'introduction du tri des biodéchets au restaurant d'entreprise « La Frégate », le tri s'étend désormais aux bureaux, salles de pause et réfectoires ! Du 11 décembre au 24 janvier, trois points de collecte en phase de test seront mis en place.

Dans le cadre de l'engagement pris par l'entreprise pour une gestion plus responsable de nos déchets, des nouveaux bacs de tri vont faire leur apparition pour une phase de test qui démarra dès le 11 décembre et se prolongera jusqu'au 24 janvier.

Des bacs pour un tri simplifié

Cinq types de bacs de tri seront installés afin de faciliter la gestion des déchets :

- Gobelets en carton.
- Canettes métalliques.
- Papiers (hors documents confidentiels).
- Bouteilles en plastique.
- Autres déchets (alimentaire).

Trois points de collecte stratégiques

Les bacs seront accessibles à trois endroits :

- Au **Bâtiment social**, à la sortie du réfectoire.
- À l'**atelier Menuiserie**, dans la salle de pause (située à l'extérieur de l'atelier).
- Au **Bâtiment C1**, au 2^e étage (couloir).

Une gestion rigoureuse des déchets

Notre prestataire de nettoyage GSF assurera la relève des bacs chaque semaine.

Pour garantir une propreté optimale, les bacs contenant les « autres déchets », dont des

déchets alimentaires, seront collectés tous les jours.

Et après ?

À l'issue de cette phase de test, un bilan sera effectué pour évaluer l'efficacité de ce dispositif.

Si les résultats sont concluants, ce système sera généralisé à d'autres zones de l'entreprise.

Adoptons ensemble ces nouveaux gestes de tri pour un environnement de travail plus durable !

Des questions ? Des remarques ?

Marc Eudon EHOUMI

Correspondant Environnement

02 33 88 30 10

meehoumi@cmn-cherbourg.com

